

# Textiles, linge de maison et chaussures

Plus de 115 bornes dédiées à la collecte des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) sont installées sur le territoire de la CASA.

En 2023, la collecte des TLC a atteint 689 tonnes. Cependant, il est encore préoccupant de constater que 4 kg de TLC par habitant se retrouvent dans les ordures ménagères.



[Consultez la cartographie des points d'apports volontaires](#)

## Consignes

- › Textiles
- › Linge de maison
- › Chaussures

**Ils sont collectés en point d'apport volontaire dans des sacs fermés de 30L maximum :**

- › Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs
- › Vos chaussures liées par paire

## Les interdits

- › Articles humides et/ou souillés



Déposez vos vêtements,  
linge de maison et chaussures  
dans un point d'apport.

## Le bon geste en 2 étapes

1. Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](https://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

## Le devenir des textiles et chaussures collectées

- Les articles en bon état, soit plus de 50% des dons pour être réutilisés et revendus en boutiques solidaires et France ou dans le monde.
- Les articles en moins bon état, soit 1/3 est recyclé et donne naissance à de nouvelles matières premières comme du fil pour créer des nouveaux vêtements ou des isolants pour le secteur du bâtiment.
- Les articles non réutilisables et non recyclables deviennent un combustible alternatif utilisé en énergie.

## Cycle de vie





## Site internet

<https://refashion.fr/fr> 

